

Délibération n°2024-12-11-3.1

Le Conseil d'administration, en sa séance du 11 décembre 2024
sous la présidence de M. Marc BERGERE

- Vu** le code de l'éducation et notamment ses articles L.711-1 et suivants ;
- Vu** les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu** le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

Prend la délibération suivante :

OBJET : Vote du budget initial 2025

Article 1 :

Le Conseil d'administration approuve les autorisations budgétaires suivantes :

- 16,60 ETPT dont 6 sous plafond Etat et 10,6 sous plafond établissement.
- 3.578.611 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 1.146.169 € en personnel ;
 - 1.901.442 € en fonctionnement ;
 - 531.000 € en investissement.
- 3.392.276 € de crédits de paiement dont :
 - 1.146.169 € en personnel ;
 - 1.715.107 € en fonctionnement ;
 - 531.000 € en investissement.
- 3.138.738 € de prévisions de recettes.
- - 253.538 € (déficit) de solde budgétaire.

Article 2 :

Le Conseil d'administration approuve les prévisions budgétaires suivantes :

- **2.986.859 € de trésorerie** (soit une variation de -252.638 € par rapport au budget rectificatif n° 1 de l'exercice 2024).
- **-92.538 € (perte) de résultat patrimonial.**
- **271.462 € de capacité d'autofinancement.**
- **2.862.651 € de fonds de roulement** (soit une variation de - 253.538 € par rapport au budget rectificatif n° 1 de l'exercice 2024).

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents ou représentés.

Vote :

Membres en exercice : 27

Quorum de présence : 17

Votes exprimés : 24

Dont

Pour : 24

Contre : /

Abstentions : /

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.

Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Villeurbanne, le 11 décembre 2024

Le Président du Conseil d'Administration

M. Marc BERGERE

La Directrice

Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL

Budget initial

2025

Conseil d'administration du 11 décembre 2024

Note de présentation du projet de budget initial 2025

Le projet de budget initial 2025 a été élaboré conformément aux orientations budgétaires approuvées lors du conseil d'administration du 8 octobre 2024.

L'année 2024 a vu la poursuite du déploiement du projet d'établissement de l'Enssib, EXPERT2026. Plusieurs des 20 jalons fixés pour évaluer l'avancée de ce projet ont d'ores et déjà été atteints. De nouvelles étapes s'annoncent pour 2025 : une quatrième série de jalons et la poursuite des actions des trois programmes participatifs transversaux « **Données et Science ouverte** », « **Responsabilité sociétale et environnementale** », « **Prospective métiers et compétences** ». L'ensemble de ces jalons et indicateurs est désormais suivi annuellement en projection à travers le projet annuel de performance (PAP) et en réalisation *via* le rapport annuel de performance (RAP).

Dans la continuité du dialogue de performance 2024, c'est également en 2025 que devra être mis en œuvre le **contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP)** avec l'Etat pour la période prévue jusqu'en 2027. Cette démarche s'effectuera en parallèle de celle d'auto-évaluation, mise en œuvre par le Hcéres durant le premier semestre de l'année à venir et d'un autodiagnostic relatif au passage aux **responsabilités et compétences élargies**. Cette démarche, démarrée à l'automne 2024, se traduirait, dans le cas d'un avis de passage favorable délivré par la tutelle et d'une décision de l'école de la concrétiser, par une augmentation du budget de plus de 8 M€, correspondant à l'intégration de la masse salariale Etat.

Enfin, malgré un contexte budgétaire contraint, l'Enssib maintient son engagement en faveur de l'action sociale, notamment à travers le subventionnement des repas des personnels et des élèves-fonctionnaires et confirme sa stratégie de **développement des compétences de ses personnels**.

Tableau n° 1 : tableau des emplois

Le tableau des emplois fait apparaître un nombre de 16,60 ETPT (Equivalents Temps Plein Travaillé), soit 1,86 ETPT de moins que les prévisions du budget rectificatif 2024 (18,46) et du budget initial 2024 (17,90). Pour mémoire, le compte financier 2023 s'est établi à 14,2. Cette augmentation par rapport à 2023 procède d'une **utilisation plus maîtrisée** de la masse salariale du budget de l'Etat (titre 2) et s'explique principalement par le recrutement d'un contrat doctoral supplémentaire à partir de 2025.

Il est à noter que depuis le BR1 2024, un correctif a été apporté dans le tableau des emplois, lequel fait dorénavant apparaître les emplois sous plafond Etat notifiés au titre de la subvention pour charge de service public. Ces derniers étaient précédemment positionnés en tant qu'emplois financés sur ressources propres.

Le nombre d'ETPT se décompose comme suit :

Emplois sous plafond Etat :

- 2 emplois de titulaires (emplois gagés)
- 1 ETPT en contrats à durée indéterminée
- 3 ETPT en contrats à durée déterminée

Emplois financés hors SCSP :

- 5,6 ETPT en contrats à durée indéterminée
- 5 ETPT en contrats à durée déterminée

Tableau n° 2 : autorisations budgétaires

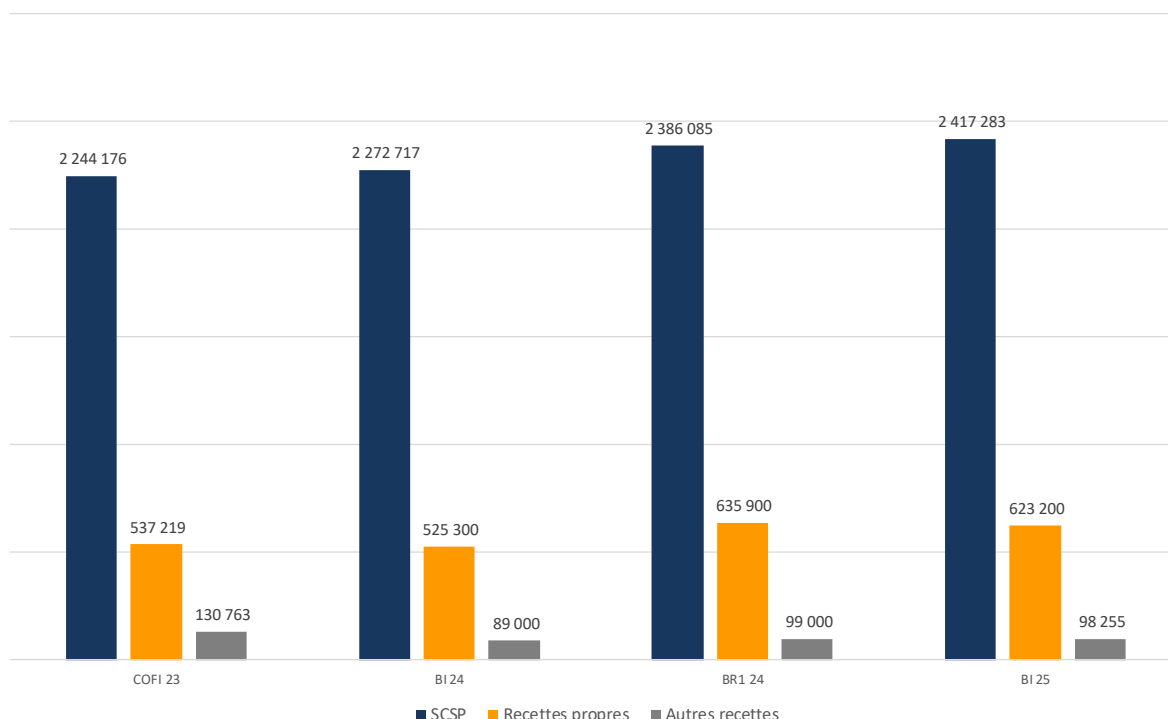
Le tableau 2 fait apparaître un **solde budgétaire déficitaire** de 253.538 €. Pour mémoire, ce solde est excédentaire de 202 921€ au BR1 2024 (déficitaire de 320 972€ au BI 2024). L'ampleur de cette variation s'explique principalement par le **report d'opérations immobilières** de 2024 à 2025 (cf. *infra*). Le compte financier 2023 avait enregistré un solde budgétaire excédentaire de 115 049€.

Pour l'exercice 2025, les prévisions budgétaires sont les suivantes :

- **3.138.738 € de prévisions de recettes**
- **3.578.611 € d'autorisations d'engagement (AE)** dont :
 - . 1.146.169 € en crédits de personnel
 - . 1.901.442 € en crédits de fonctionnement
 - . 531.000 € en crédits d'investissement
- **3.392.276 € de crédits de paiement (CP)** dont :
 - . 1.146.169 € en crédits de personnel
 - . 1.715.107 € en crédits de fonctionnement
 - . 531.000 € en crédits d'investissement
- **- 253.538 € de solde budgétaire**

Recettes :

Autorisations budgétaires par type de recettes (en €)



Au total, les prévisions de recettes budgétaires s'élèvent à **3.138.738 €**. Pour mémoire, l'atterrissage prévu en BR1 2024 s'établit à 3.120.985€, en hausse par rapport au BI 2024 (2.887.017€). Le compte financier 2023 a enregistré quant à lui 2.912.158€ de recettes.

Recettes propres :

Pour 2025 l'établissement poursuit le **développement de ses recettes propres**, avec une prévision qui s'établit à 623.200 €, en hausse par rapport aux 525.300 € inscrits au budget initial 2024 mais en légère baisse par rapport au budget rectificatif 2024 (635.900 €). Cette stabilité est principalement due à la **révision à la baisse des recettes issues de l'alternance** (134.000 € contre 154.000 €), alors même que les recettes 2024 sont déjà inférieures à celles constatées au compte financier 2023 (182.000 €), en raison d'une diminution de l'effectif prévisionnel des alternants. Eléments d'explication ?

Les recettes propres de l'établissement proviennent également de la formation des bibliothécaires et des conservateurs de la Ville de Paris et du ministère de la Culture/BnF. Ces recettes peuvent fluctuer de manière importante d'une année sur l'autre. Par rapport aux prévisions du budget initial 2024, celles-ci sont en baisse de 34.300 €.

Ces baisses sont néanmoins compensées :

- Par les prévisions de **recettes de la formation continue**, en hausse **significative** (+ 67.000 €), comprenant 60.000 € alloués par le ministère de la Culture dans le cadre de la formation continue des professionnels des bibliothèques ;
- Par la prévision de recettes qui concerne la mise en œuvre pour 2025 de la **formation longue en Gestion Responsable des Données (GRD)**, pour 100.000 €.

Les prévisions de recettes de **valorisation** (pôle éditions) se maintiennent (50.000 € contre 53.000 € au budget initial 2024).

Ministère de la Culture :

Outre la participation à la formation continue de professionnels des bibliothèques évoquée ci-dessus, les prévisions de recettes en inscrites au budget initial 2025 en provenance du ministère de la Culture sont les suivantes :

- 40.000 € au titre de la formation des élèves conservateurs ;
- 30.000 € alloués à l'établissement dans le cadre du projet d'éducation aux médias et à l'information (EMI).

Région Auvergne-Rhône-Alpes :

- 6.650 € prévus dans le cadre de l'opération « Emploi étudiant Auvergne-Rhône-Alpes » ;
- 6.000 € de subvention d'investissement pour la réalisation d'une salle de travail pour les doctorants.

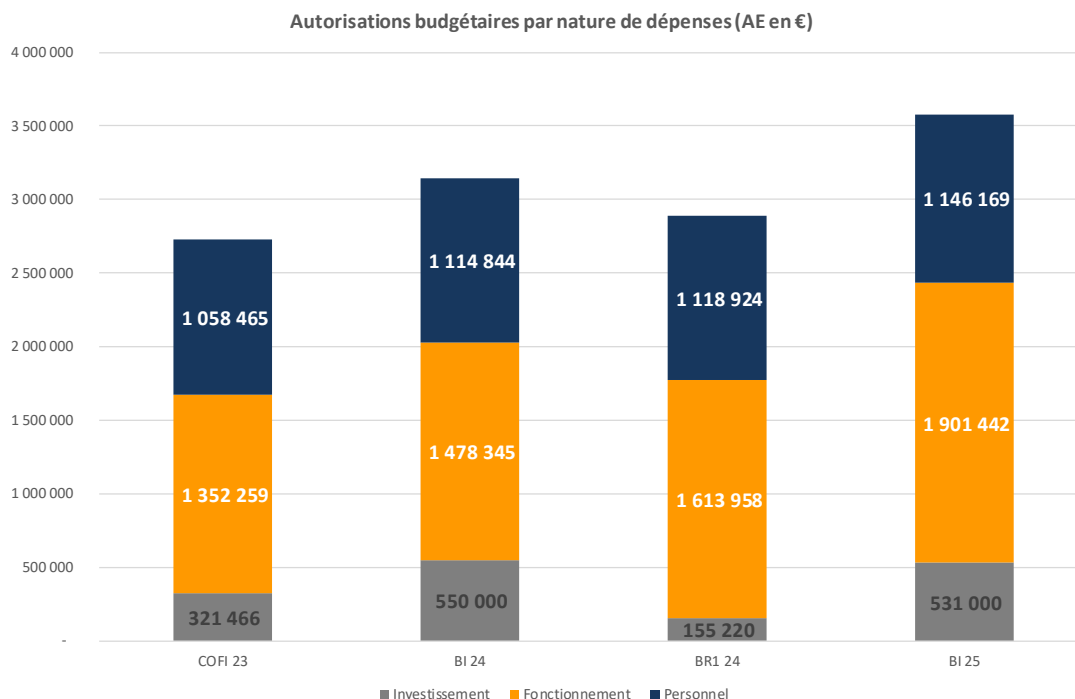
Subventions de l'Etat (hors subvention pour charges de service public) :

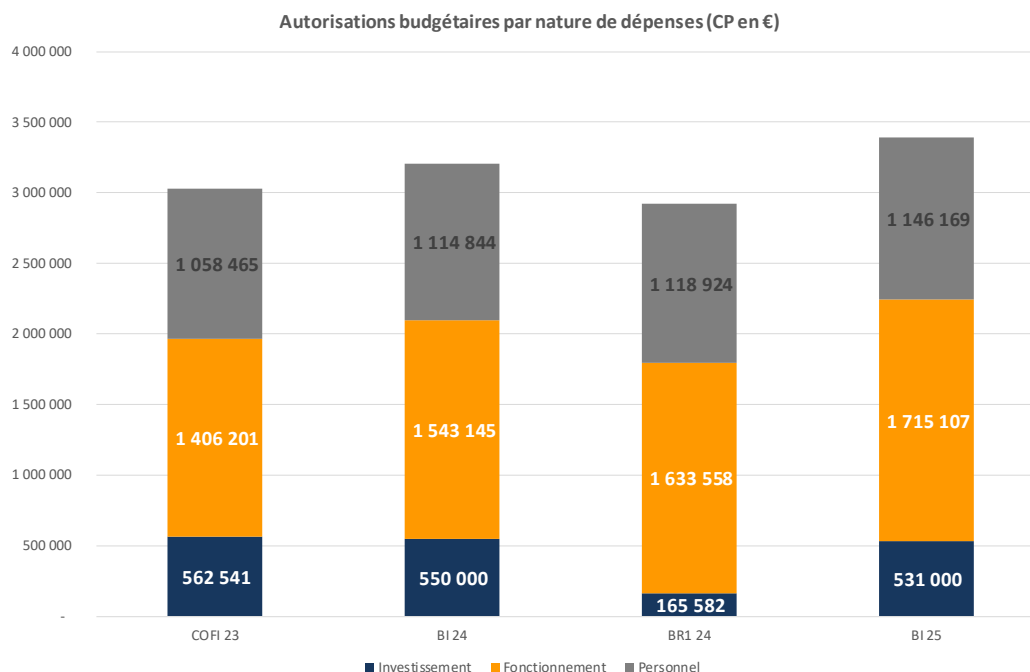
- 9.000 € au titre de la PIM (prime interministérielle), subvention dont bénéficie l'école pour le subventionnement des repas pris par les personnels et les fonctionnaires stagiaires ? de l'école au restaurant administratif.

La subvention pour charges de service public (SCSP), quant à elle, a été inscrite en recettes pour un montant de 2.417.283 €. Cette prévision se décompose comme suit :

- 2.123.451 € au titre des crédits de fonctionnement (sur la base de la pré-notification 2024)
- 174.832 € au titre des crédits de personnel (108.832 € de masse salariale, sur la base de la notification intermédiaire 2024 et 66.000 € au titre des contrats doctoraux)
- 119.000 € au titre du COMP (soit la moitié des 238.000 € annoncés par le ministère, dont le versement est prévu au cours de la première année de lancement.

Dépenses :





Crédits de personnel :

Les crédits de personnel inscrits au budget initial 2025 s'élèvent à 1.146.169 € en hausse de 27 k€ par rapport au BR1 2024, 31 k€ par rapport au BI 2024 et 87 k€ par rapport au montant du compte financier 2023. Conformément à la réglementation, ce montant est identique en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP). Ils sont en hausse de 27.245 € par rapport aux prévisions du budget rectificatif de l'exercice 2024, soit une augmentation de 2%.

Si on ne prend en compte que les crédits relatifs aux rémunérations des emplois gagés et des personnels contractuels (CDI, CDD et contrats doctoraux), le montant s'établit à 859.277 €, soit 74% du montant total des crédits de personnel. Le reste des crédits concerne le paiement des vacances, des heures complémentaires et des primes diverses.

Un montant de 69.286 € a été prévu au titre des contrats doctoraux, soit trois contrats sur la totalité de l'exercice 2025.

Comme pour les exercices précédents, le paiement de vacances concerne essentiellement la direction des études et des stages (158.298 €), dans le cadre de l'organisation des enseignements et des formations.

Crédits de fonctionnement :

Les crédits de fonctionnement prévus au budget initial 2025 s'élèvent à 1.715.107 € (crédits de paiement), en hausse par rapport au BR1 2024 (1,6 M€) comme au BI 2024 (1,5 M€). Pour mémoire, le compte financier avait comptabilisé une dépense finale de 1,4 M€.

Conformément à la stratégie du projet d'établissement Expert2026 (Programme transversal « Prospective Métiers et Compétences »), le montant de l'enveloppe allouée à la **formation des personnels** est augmenté, avec pour l'exercice 2025 un montant de 60.000€, soit 10 000€ supplémentaires par rapport à 2024.

La mise en œuvre de la **politique sociale de l'établissement** se traduit notamment par le maintien de crédits spécifiques pour le subventionnement de la restauration administrative des personnels et élèves-fonctionnaires de l'établissement (100.000 €).

Les **dépenses liées aux bâtiments** (195.765€), qui comprennent les crédits consacrés à la maintenance et à l'entretien général, voient 17 000€ supplémentaires inscrits en 2025 de manière à financer, d'une

part, la poursuite des audits énergétiques et, d'autre part, l'assistance à maîtrise d'ouvrage nécessaire à la conduite des projets immobiliers de l'établissement (notamment le projet d'isolation de l'aile nord).

L'enveloppe réservée aux dépenses de **fluides** est quant à elle stable (160.000 €). En 2023, l'objectif de réduction de 5% annuel de la consommation énergétique a été largement atteint (9,7%) une deuxième année consécutive après la forte baisse constatée en 2022 (20,6% comparativement à 2021, du fait d'un hiver clément au niveau des températures et de la mise en œuvre du plan de sobriété énergétique).

La consommation en 2023 était de 689 MWh et intégrait une baisse de 11,4% pour le chauffage (soit 58,6 MWh) et de 6,2% d'électricité (soit 15,2 MWh). Pour l'année 2024, le suivi de consommation à mi-année permet de constater la réduction de consommation électrique et de chauffage maintenue traduisant ainsi les efforts poursuivis en matière de sobriété énergétique et les effets induits par le raccordement au chauffage urbain (RCU) suite aux investissements réalisés en 2022 et 2023.

En 2024, la consommation finale annuelle est projetée aux alentours de 643 MWh (-6,7%). Ainsi, celle-ci est envisagée pour 2025 à 610 MWh (-5%). Notons que l'aléa climatique, non maîtrisable, peut avoir un effet sur ces trajectoires.

Crédits d'investissement : 531 k€ BI 25/166 k€ BR1 24/550 k€ BI 24/563 k€ CF 23

Les crédits d'investissement prévus au budget initial 2025 témoignent comme en 2024 de l'engagement de l'école à réaliser des **économies d'énergie** :

- Réinscription de 270.000 € pour le projet d'**isolation** du bâtiment nord ;
- Inscription de 25.000 € pour le projet de **relamping** (remplacement progressif des ampoules à incandescence par des ampoules à LED).

Une somme de 100.000 € est également prévue pour le **réaménagement des espaces du 2ème étage**.

Des crédits d'un montant de 20.000 € ont également été prévus pour financer les **études préalables** nécessaires au projet de **réaménagement des espaces extérieurs**.

A ces montants s'ajoutent 16.000 € pour les travaux de **gros entretien et réparations**, et 15.000 € pour l'acquisition et le remplacement de mobilier.

Enfin, des crédits d'un montant de 85.000 € ont été prévus pour l'acquisition de matériel informatique, dont 30.000 € pour des équipements à usage pédagogique.

Tableau n° 3 : dépenses par destination et recettes par origine :

Les dépenses se divisent en neuf destinations :

- 102 : Formation initiale et continue de niveau Master
- 105 : bibliothèque et documentation
- 111 : recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société
- 113 : diffusion des savoirs et musées
- 114 : immobilier
- 115 : pilotage et support
- 201 : aides directes aux étudiants
- 202 : aides indirectes
- 203 : santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives

Le tableau n° 3 décrit le montant des crédits, en AE et en CP, pour chaque destination, avec leur ventilation par section (personnel, fonctionnement et investissement).

Il décrit également l'origine des recettes, en distinguant les recettes globalisées et les recettes fléchées.

Le tableau n° 3 fait également apparaître le solde budgétaire, solde qui s'établit pour le projet de budget 2025 à - 253.538 € (déficit) et qui correspond au montant total des prévisions de recettes inscrites au budget, moins le montant total des prévisions de dépenses (crédits de paiement), toutes sections confondues.

Tableau n° 4 : équilibre financier

Le tableau n° 4 permet de déterminer la **variation de trésorerie prévisionnelle** pour l'exercice 2025, en prenant en compte, d'une part, le **solde budgétaire** et, d'autre part, les **opérations sur compte de tiers** susceptibles d'avoir un impact sur la trésorerie, en termes d'encaissements ou de décaissements.

Pour 2025, la variation prévisionnelle de trésorerie s'établit à - 252.638 € (prélèvement).

Tableau n° 5 : opérations pour le compte de tiers

Ce tableau reprend et détaille certains des montants qui figurent dans le tableau 4, à savoir les opérations pour le compte de tiers, qui, pour l'Ensib, concernent les bourses à la mobilité internationale (**Aide à la mobilité internationale** et **bourses ERASMUS**), ainsi que les opérations relatives à la **taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**.

Pour l'exercice 2025, les prévisions en termes d'encaissements et de décaissements s'équilibrent globalement, que ce soit pour les opérations de TVA ou celles relatives aux bourses Erasmus ou AMI (aide à la mobilité internationale), avec un décalage positif de 900 € entre le total des prévisions d'encaissements et de décaissements. Les opérations pour le compte de tiers ont donc un impact limité sur la trésorerie de l'établissement.

Tableau n° 6 : situation patrimoniale

Le tableau n° 6 fait apparaître les principales données financières de l'établissement, au regard des prévisions inscrites au projet de budget 2025. Il permet de calculer le **résultat de l'établissement** en prenant en compte les **charges de fonctionnement** (charges de personnel et les autres charges de fonctionnement, additionnées des données non budgétaires que sont les dotations aux amortissements) et les **produits**, qui sont constitués du montant des recettes de fonctionnement majorées des reprises sur amortissements et des quotes-parts des subventions d'investissement versées au compte de résultat.

Malgré des indicateurs (CAF, trésorerie, fonds de roulement) qui demeurent à des niveaux très satisfaisants, l'école est tenue, aux termes de l'article R719-67 du code de l'éducation, de présenter en comptabilité générale et pour l'année 2025 un compte de résultat prévisionnel à l'équilibre, après comptabilisation des charges et des produits de l'exercice. Pour l'exercice 2025, **le compte de résultat prévisionnel s'établit à - 92.538 €, soit un résultat déficitaire**, supérieur à la prévision du BR1 2024 (84.597€) en raison, d'une part, d'une augmentation des charges décaissables (+109 k€) légèrement supérieure à l'augmentation des produits encaissables (+106 k€) et d'une augmentation des dotations aux amortissements (+ 5 k€). Le déficit prévisionnel demeure toutefois inférieur à celui du BI 2024 (175.240€). Pour mémoire, le compte financier 2023 a enregistré un excédent de 128.903€.

Afin de présenter de façon synthétique la structuration de ce déficit prévisionnel pour 2025, il est utile de rappeler ses composantes. Le résultat net comptable, qu'il soit excédentaire ou déficitaire, est obtenu en rapportant l'ensemble des charges à l'ensemble des produits.

Les charges sont composées :

- Des **charges décaissables** – correspondant aux dépenses liées au fonctionnement courant de l'établissement, qui comprennent usuellement les dépenses de personnel et de fonctionnement ;
- Des **charges non décaissables**, qui ne font pas l'objet d'un décaissement à proprement parler et n'apparaissent donc pas dans les autorisations budgétaires du tableau n°2. Ces charges relèvent majoritairement des dotations aux amortissements de l'établissement ;

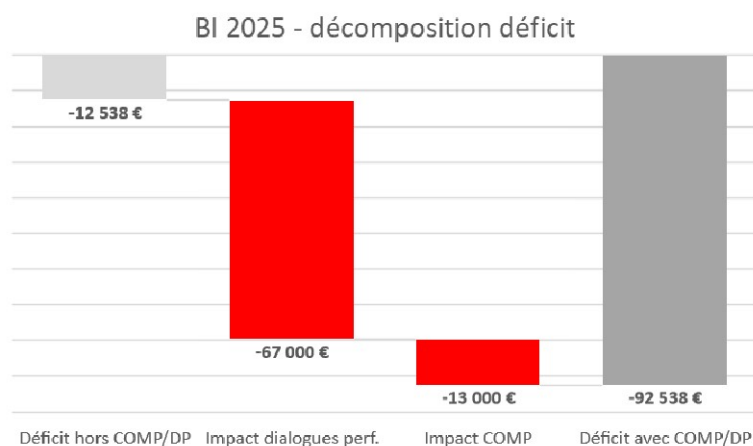
Les produits sont composés :

- Des **produits encaissables**, correspondant aux produits liés à l'activité de l'établissement, qu'il s'agisse de la SCSP, des subventions qu'il reçoit ou encore des recettes perçues au titre de ses activités de formation, de recherche ou d'autres activités annexes (locations de salles...) ;
- Des **produits non encaissables** qui correspondent aux reprises sur amortissements ou aux quotes-parts sur les subventions d'amortissement.

Hors projets COMP et dialogues de performance 2024, les charges et produits pour 2025 génèrent un léger déficit prévisionnel de 12 k€ :

CHARGES		PRODUITS	
Fonct. Courant hors DP/COMP	2 662 276 €	2 298 283 €	SCSP hors COMP
COMP 25			SCSP COMP 25
Dial.perf.24 - dépense 25		715 455 €	Autres produits encaissables
Total charges décaissables	2 662 276 €	3 013 738 €	Total produits encaissables
Dotation aux amortissements	635 000 €	271 000 €	Produits non encaissables
Total Charges	3 297 276 €	3 284 738 €	Total Produits
déficit	12 538 €	excédent	

Pour ce qui concerne lesdits projets, les **dialogues de performance** enregistrent des charges à hauteur de 67 k€, en face desquelles aucun produit n'est constaté ; la recette a en effet été encaissée courant 2024 et sera constatée comme un produit rattaché à l'année 2024. Son impact sur le résultat net est donc uniquement en charges. Les montants prévisionnels inscrits dans la perspective de la signature du **COMP** comportent pour leur part 132 k€ de charges et 119 k€ de produits, soit un impact négatif sur le résultat de 13 k€. L'impact conjugué atteint par conséquent 80 k€ et vient s'ajouter au 12 k€ de déficit structurel évoqué *supra*.



Le tableau ci-dessous décompose ainsi la totalité des charges et produits :

CHARGES		PRODUITS	
Fonct. Courant hors DP/COMP	2 662 276 €	2 298 283 €	SCSP hors COMP
COMP 25	132 000 €	119 000 €	SCSP COMP 25
Dial.perf.24 - dépense 25	67 000 €	715 455 €	Autres produits encaissables
Total charges décaissables	2 861 276 €	3 132 738 €	Total produits encaissables
Dotation aux amortissements	635 000 €	271 000 €	Produits non encaissables
Total Charges	3 496 276 €	3 403 738 €	Total Produits
déficit	- 92 538 €	excédent	

La **capacité d'autofinancement (CAF)**, dont le calcul est détaillé dans le 2^{ème} tableau du tableau 6, s'établit quant à elle à 271.462 €. Le montant de la CAF est en partie conditionnée par les prévisions en matière de dotations aux amortissements et de reprises sur amortissements, dépréciations et provisions.

Le montant des dotations aux amortissements prévues pour l'exercice 2025 s'établit à 635.000 €. Ce montant correspond à 18% du montant total des charges.

Malgré des investissements importants effectués sur les exercices précédents, notamment en matière de travaux immobiliers, l'évolution à la hausse de ce montant demeure modérée. Il faut noter que les derniers investissements importants dans le domaine immobilier ont été en grande partie financés grâce à des financements extérieurs (plan de relance et plan de résilience), ce qui permet de limiter l'impact des dotations aux amortissements correspondantes grâce aux reprises sur financement. Par ailleurs, les acquisitions de matériel informatique s'amortissent sur des durées relativement courtes (5 ans), les nouvelles acquisitions venant en partie remplacer du matériel totalement amorti. Néanmoins, le montant des dotations aux amortissements demeure un point d'attention pour l'établissement.

L'ensemble de ces éléments permet d'établir le **niveau prévisionnel du fonds de roulement**, ainsi que le **niveau prévisionnel de la trésorerie**. Les niveaux initiaux du fonds de roulement et de la trésorerie sont ceux établis à partir des chiffres du budget rectificatif n°1 de l'exercice 2024.

Dans le cadre de ce projet de budget initial 2025, ces données s'établissent comme suit :

- Niveau final du fonds de roulement : 2.862.651 €
- Niveau final de la trésorerie : 2.986.859 €

La variation du fonds de roulement s'établit à - 253.538 €, tandis que la variation de la trésorerie, elle aussi négative, s'établit à - 252.638 €.

Sur un montant total de charges (charges de personnel + charges de fonctionnement décaissables) de 2.861.276 €, le montant du fonds de roulement correspond à 360 jours de fonctionnement.

En ce qui concerne la trésorerie, son niveau équivaut à 376 jours de fonctionnement.

Les **grands équilibres financiers de l'établissement demeurent donc très satisfaisants** à l'occasion de ce projet de budget initial.

Tableau n° 7 : plan de trésorerie

Le plan de trésorerie établit pour chaque mois de l'exercice budgétaire le montant prévisionnel des encaissements et des décaissements. Le niveau de la trésorerie de départ correspond au montant de la trésorerie finale pour l'exercice 2024 tel qu'évalué à l'occasion du budget rectificatif n°1.

Ce tableau prévisionnel permet de constater que **l'établissement ne fait face à aucun risque particulier en termes de trésorerie**. Pour autant, le lancement en cours d'année des nouvelles opérations immobilières se traduit par des impacts plus marqués sur la trésorerie en fin d'exercice. Tel que mentionné dans la description du tableau précédent, le niveau final prévisionnel de la trésorerie pour 2024 équivaut à 376 jours de fonctionnement.

Tableau n° 8 : opérations liées aux recettes fléchées

Le tableau n° 8 décrit les opérations liées aux recettes fléchées.

En ce qui concerne l'Enssib, les opérations concernées correspondaient aux projets ANR et aux opérations financées dans le cadre du COMESUP de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'ensemble de ces opérations ayant été soldées et, en l'absence de nouvelles opérations répondant aux mêmes critères, ce tableau fait apparaître pour 2025, comme pour 2024, un solde nul.

Tableau n° 9 : tableau des opérations pluriannuelles

Ce tableau retrace les opérations à caractère pluriannuel.

Quatre opérations y sont inscrites. Celles-ci s'inscrivent dans la continuité des choix d'investissement de l'Enssib, à savoir, améliorer la **performance énergétique** des bâtiments, et améliorer les **conditions de travail des personnels et usagers**.

Les quatre opérations inscrites au tableau 10 sont les suivantes :

- Aménagement des espaces du 2^{ème} étage, aile nord, pour 120.000 € ;
- Isolation de l'aile nord, pour 300.000 € ;
- Projet de relamping, pour 70.000 € ;
- Aménagement des espaces extérieurs (études préalables), pour 20.000 € ;

La directrice de l'Enssib

Nathalie MARCEROU-RAMEL

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT - CA du 11 décembre 2024

COFI 2023

			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
			Emplois sous plafond État	Emplois financés hors SCSP	Global
Catégories d'emplois	Nature des emplois		En ETPT	En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires			-
		CDI			-
	Non permanents	CDD	0,17		0,17
S/total EC			0,17	-	0,17
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)					-
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires		2,00	2,00
		CDI		6,26	6,26
	Non permanents	CDD		5,77	5,77
S/total Biatss			-	14,03	14,03
Totaux			0,17	14,03	14,20
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			6		14,20

BI 2024

			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
Catégories d'emplois			Emplois sous plafond État	Emplois financés hors SCSP	Global
Nature des emplois			En ETPT	En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires			
		CDI			-
	Non permanents	CDD	-		-
			-	-	-
S/total EC					
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)					-
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires		2,00	2,00
		CDI		6,40	6,40
	Non permanents	CDD		9,50	9,50
			-	17,90	17,90
S/total Biatss				17,90	17,90
Totaux			-	17,90	17,90
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			6		

© 2006 The Authors
Journal compilation © 2006 Blackwell Publishing Ltd

Page 10

11

Dépenses	COFI 2023			BI 2024			BR1 2024, prévision actualisée			BI 2025			Evolutions	
		Montants		Montants			Montants		Montants		En € (CP)	En % (CP)		
		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
	Personnel	1 058 465	1 058 465	1 114 844	1 114 844	1 118 924	1 118 924	1 146 169	1 146 169	27 245	2%			
	dont contributions employeur au CAS Pension	39 113	39 113	46 704	46 704	52 490	52 490	31 025	31 025	- 21 465	-41%			
	Fonctionnement et intervention	1 352 259	1 406 201	1 478 345	1 543 145	1 613 958	1 633 558	1 901 442	1 715 107	81 549	5%			
	Investissement	321 466	562 541	550 000	550 000	155 220	165 582	531 000	531 000	365 418	221%			
		2 732 190	3 027 207	3 143 189	3 207 989	2 888 102	2 918 064	3 578 611	3 392 276	474 212	16%			
	TOTAL DES DÉPENSES	3 027 207		3 207 989		2 918 064		3 392 276						

Solde budgétaire			202 921		D1 = C-B (excédent)

Recettes	COFI 2023	BI 2024	BR1 2024	BI 2025	Evolutions	
					En €	En %
	Montants	Montants	Montants	Montants		
Recettes globalisées	2 871 674	2 887 017	3 120 985	3 138 738	17 753	
Subvention pour charges de service	2 244 176	2 272 717	2 386 085	2 417 283	1%	
Autres financements de l'Etat	74 290	69 000	79 000	79 000	0%	
Fiscalité affectée	15 898	9 000	9 000	6 695	-26%	
Autres financements publics	91	11 000	11 000	12 560	1 560	
Recettes propres	537 219	525 300	635 900	623 200	-12 700	
					-	
Recettes flechées	40 484	-	-	-	#DIV/0!	
Financements de l'Etat flechés	20 484	-	-	-	#DIV/0!	
Autres financements publics flechés	20 000	-	-	-	#DIV/0!	
Recettes propres flechées	-	-	-	-		
	2 912 158	2 887 017	3 120 985	3 138 738	17 753	
					1%	
TOTAL DES RECETTES	2 912 158	2 887 017	3 120 985	3 138 738		

Solde budgétaire	115 049	320 972	253 538
------------------	---------	---------	---------

D2 = B - C
(déficit)

Tableau 3 - EPSCP



Dépenses par destination et recettes par origine

Budget initial - Exercice 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT - CA du 11 décembre 2024

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

COFI 2023	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue								
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	544 153	544 153	248 240	268 494			792 393	812 647
D105 - Bibliothèques et documentation	34 570	34 570	121 646	114 079			156 216	148 649
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	17 935	17 935	35 075	34 872			53 010	52 807
D113 - Diffusion des savoirs et musées	185 968	185 968	54 200	57 407			240 168	243 375
D114 - Immobilier	33 107	33 107	363 925	397 832	172 802	389 709	569 834	820 648
D115 - Pilotage et support	242 732	242 732	516 756	522 146	144 253	172 832	903 741	937 710
Étudiants								
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	1 000	1 000	-	-	1 000	1 000
D202 - Aides indirectes	-	-	198	198	4 411	-	4 609	198
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	-	-	11 219	10 173	-	-	11 219	10 173
Total	1 058 465	1 058 465	1 352 259	1 406 201	321 466	562 541	2 732 190	3 027 207
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)								

D1-C-8

BI 2024	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue								
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	556 695	556 695	304 900	304 900			861 595	861 595
D105 - Bibliothèques et documentation	34 840	34 840	124 200	124 200			159 040	159 040
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	43 760	43 760	51 000	51 000			94 760	94 760
D113 - Diffusion des savoirs et musées	145 841	145 841	80 000	80 000			225 841	225 841
D114 - Immobilier	31 895	31 895	335 920	397 650	500 000	500 000	867 815	929 545
D115 - Pilotage et support	301 812	301 812	561 325	564 395	50 000	50 000	913 137	916 207
Étudiants								
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	2 000	2 000	-	-	2 000	2 000
D202 - Aides indirectes	-	-	11 500	11 500	-	-	11 500	11 500
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	-	-	7 500	7 500	-	-	7 500	7 500
Total	1 114 844	1 114 844	1 478 345	1 543 145	550 000	550 000	3 143 189	3 207 989
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)								

D1-C-8

BR1 2024	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue								
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	553 936	553 936	309 900	309 900			863 836	863 836
D105 - Bibliothèques et documentation	35 332	35 332	144 200	144 200			179 532	179 532
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	52 810	52 810	58 000	58 000			110 810	110 810
D113 - Diffusion des savoirs et musées	151 624	151 624	80 000	80 000			231 624	231 624
D114 - Immobilier	33 010	33 010	415 220	440 750	100 000	105 951	548 230	579 711
D115 - Pilotage et support	292 211	292 211	585 638	579 708	55 220	55 220	933 069	927 139
Étudiants								
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	2 000	2 000	-	-	2 000	2 000
D202 - Aides indirectes	-	-	11 500	11 500	-	4 411	11 500	15 911
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	-	-	7 500	7 500	-	-	7 500	7 500
Total	1 118 924	1 118 924	1 613 958	1 633 558	155 220	165 582	2 888 102	2 918 064
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)								202 921

D1-C-8

BI 2025	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue								
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	594 000	594 000	360 500	360 500			954 500	954 500
D105 - Bibliothèques et documentation	36 105	36 105	132 492	132 492			168 597	168 597
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	76 786	76 786	62 500	62 500			139 286	139 286
D113 - Diffusion des savoirs et musées	161 349	161 349	135 150	135 150			296 499	296 499
D114 - Immobilier	36 165	36 165	607 500	421 165	446 000	446 000	1 089 665	903 330
D115 - Pilotage et support	240 066	240 066	586 300	586 300	85 000	85 000	911 366	911 366
Étudiants								
D201 - Aides directes aux étudiants		-					-	-
D202 - Aides indirectes		-	17 000	17 000			17 000	17 000
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 698	1 698					1 698	1 698
Total	1 146 169	1 146 169	1 901 442	1 715 107	531 000	531 000	3 578 611	3 392 276
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)								

D1-C-8

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

COFI 2023	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	2 244 176								2 244 176
Droits d'inscription					21 194				21 194
Formation continue, diplômes propres et VAE					386 215				386 215
Taxe d'apprentissage					9 184				9 184
Valorisation					32 474				32 474
ANR investissements d'avenir									-
ANR hors investissements d'avenir						20 484			20 484
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région							20 000		20 000
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		74 290		91	1 000				75 381
Autres recettes			15 898		87 152				103 050
Total	2 244 176	74 290	15 898	91	537 219	20 484	20 000	-	2 912 158

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	115 049
----------------------------	---------

BI 2024	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	2 272 717								2 272 717
Droits d'inscription					15 000	-	-	-	15 000
Formation continue, diplômes propres et VAE					345 000	-	-	-	345 000
Taxe d'apprentissage					4 000	-	-	-	4 000
Valorisation					56 000	-	-	-	56 000
ANR investissements d'avenir				-		-	-	-	-
ANR hors investissements d'avenir				-		-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				11 000		-	-	-	11 000
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		69 000	-	-		-	-	-	69 000
Autres recettes		-	9 000	-	105 300	-	-	-	114 300
Total	2 272 717	69 000	9 000	11 000	525 300	-	-	-	2 887 017

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	320 972
----------------------------	---------

BR1 2024	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	2 386 085								2 386 085
Droits d'inscription					15 000	-	-	-	15 000
Formation continue, diplômes propres et VAE					401 000	-	-	-	401 000
Taxe d'apprentissage					4 000	-	-	-	4 000
Valorisation					56 000	-	-	-	56 000
ANR investissements d'avenir				-		-	-	-	-
ANR hors investissements d'avenir				-		-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				11 000		-	-	-	11 000
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		79 000	-	-		-	-	-	79 000
Autres recettes		-	9 000	-	159 900	-	-	-	168 900
Total	2 386 085	79 000	9 000	11 000	635 900	-	-	-	3 120 985

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	
----------------------------	--

BI 2025	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	2 417 283								2 417 283
Droits d'inscription					16 250				16 250
Formation continue, diplômes propres et VAE					478 950				478 950
Taxe d'apprentissage					4 000				4 000
Valorisation					50 000				50 000
ANR investissements d'avenir									-
ANR hors investissements d'avenir									-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				12 560					12 560
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		79 000							79 000
Autres recettes		-	6 695		74 000				80 695
Total	2 417 283	79 000	6 695	12 560	623 200	-	-	-	3 138 738

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	253 538
----------------------------	---------

Besoins (utilisation des financements)	COFI 2023	BI 2024	BR1 2024	BI 2025
Solde budgétaire (déficit) *	115 049	320 972		253 538
dont solde budgétaire budget principal	115 049	320 972		253 538
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	19 081	19 000	19 000	25 200
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	39 516	-	-	-
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+B1+C1+E1)	173 646	339 972	19 000	278 738
Variation de trésorerie (abondement)			206 921	
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	20 484	-	-	900
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée		-	206 921	-
TOTAL DES BESOINS	173 646	339 972	225 921	278 738

COFI 2023	BI 2024	BR1 2024	BI 2025	Financements (couverture des besoins)
		202 921		Solde budgétaire (excédent) *
		202 921		dont solde budgétaire budget principal
20 123	23 000	23 000	26 100	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
93 196	-	-	-	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
113 319	23 000	225 921	26 100	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+B2+C2+E2)
60 327	316 972		252 638	Variation de trésorerie (prélèvement)
-	-	-	-	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
80 811	316 972	-	252 638	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
173 646	339 972	225 921	278 738	TOTAL DES FINANCEMENTS

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de l'établissement
Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)
** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)
*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT - CA du 11 décembre 2024

COFI 2023

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
Bourses mobilité internationale	C 46711	AMI (Aides à la mobilité internationale)	5 200	4 800
	C 46712	Erasmus	11 232	12 812
TVA	C 445	Taxe sur la valeur ajoutée	2 649	2 511
TOTAL			19 081	20 123

BI 2024

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Bourses mobilité internationale	C 46711	AMI (Aides à la mobilité internationale)	4 500	4 500
	C 46712	Erasmus	8 000	12 000
TVA	C 445	Taxe sur la valeur ajoutée	6 500	6 500
TOTAL			19 000	23 000

BR1 2024

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Bourses mobilité internationale	C 46711	AMI (Aides à la mobilité internationale)	4 500	4 500
	C 46712	Erasmus	8 000	12 000
TVA	C 445	Taxe sur la valeur ajoutée	6 500	6 500
TOTAL			19 000	23 000

BI 2025

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Bourses mobilité internationale	C 46711	AMI (Aides à la mobilité internationale)	5 200	4 800
	C 46712	Erasmus	11 200	12 800
TVA	C 445	Taxe sur la valeur ajoutée	8 800	8 500
TOTAL			25 200	26 100

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	COFI 2023	BI 2024	BRI 2024	BI 2025	Evolutions		PRODUITS	COFI 2023	BI 2024	BRI 2024	BI 2025	Evolutions	
Personnel	1 052 960	1 114 844	1 116 234	1 143 419	27 185	2%	Subventions de l'Etat	2 299 176	2 341 717	2 465 085	2 496 283	31 198	1%
- dont charges de pensions civiles*	49 850	52 490	52 490	31 025	-21 465	-41%	Fiscalité affectée	14 602	9 000	9 000	6 695	2 305	
Fonctionnement	2 025 826	2 213 145	2 266 248	2 352 857	86 609	4%	Autres subventions	9 572	11 000	11 000	6 560	4 440	-40%
							Autres produits	884 339	791 032	812 800	894 200	81 400	10%
TOTAL DES CHARGES (1)	3 078 786	3 327 989	3 382 482	3 496 276	113 794	3%	TOTAL DES PRODUITS (2)	3 207 689	3 152 749	3 297 885	3 403 738	105 853	3%
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	128 903						Résultat prévisionnel : perte (4) = (2) - (2)		175 240	84 597	92 538	7 941	-0,09
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	3 207 689	3 327 989	3 382 482	3 496 276	113 794	3%	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	3 207 689	3 327 989	3 382 482	3 496 276	113 794	3%

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

1 717 857
13092

1 704 765

	COFI 2023	BI 2024	BRI 2024	BI 2025	Evolutions	
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	128 903	-	84 597	92 538	7 941	9%
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	617 959	670 000	630 000	635 000	5 000	1%
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	267 946	265 732	271 000	271 000	-	0%
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-	-	-	
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-	-	-	-	
- quote part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	
= CAF ou IAF*	478 917	404 268	274 403	271 462	- 2 941	-1%

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	COFI 2023	BI 2024	BRI 2024	BI 2025	Evolutions		RESSOURCES	COFI 2022	BI 2024	BRI 2024	BI 2025	Evolutions	
Insuffisance d'autofinancement*	562 541	550 000	165 582	531 000	365 418	221%	Capacité d'autofinancement*	478 917	404 268	274 403	271 462	2 941	-1%
Investissements							Financement de l'actif par l'Etat	-	-	-	-	-	#DIV/0!
							Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	20 000	-	-	6 000	6 000	#DIV/0!
							Autres ressources	-	-	-	-	-	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	562 541	550 000	165 582	531 000	365 418	221%	TOTAL DES RESSOURCES (6)	498 917	404 268	274 403	277 462	3 059	1%
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6) - (5)			108 821				PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6) - (5)	63 624	145 732	253 538	253 538	253 538	#DIV/0!

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	COFI 2019	COFI 2020	COFI 2021	COFI 2022	COFI 2023	BI 2024	BRI 2024	BI 2025
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	69 130	418 866	469 545	141 758	-	63 624	-	145 732
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	101 709	-	60 707	-	535 011	-	3 297	171 240
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (9) ou PRELEVEMENT (10) *	32 580	479 573	522 810	676 769	-	60 327	-	316 972
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	1 676 810	2 095 677	2 565 222	2 706 980	3 007 368	2 861 636		
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	263 059	202 353	149 087	-	385 924	-	146 031	-
Niveau de la TRESORERIE	1 413 751	1 893 325	2 416 135	3 092 904	3 032 577	2 715 604		

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT - CA du 11 décembre 2024

(€)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL	Variation de la trésorerie annuelle
Selon BR1 2024	3 239 497	3 636 192	3 374 792	3 145 792	3 498 892	3 343 892	3 250 492	3 907 692	3 828 192	3 599 192	3 716 475	3 360 635		
ENCAISSEMENTS														
Recettes budgétaires globalisées	676 795	17 000	35 000	605 000	35 000	95 000	836 000	40 000	83 400	596 283	84 060	35 200	3 138 738	
Subvention pour charges de service public	570 000	-	-	570 000	-	-	770 000	-	-	507 283	-	-	2 417 283	
Autres financements de l'Etat	-	3 000	-	-	-	40 000	-	-	-	6 000	30 000	-	79 000	
Fiscalité affectée	6 695	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 695	
Autres financements publics	-	-	-	-	-	-	6 000	-	-	-	6 560	-	12 560	
Recettes propres	100 100	14 000	35 000	35 000	35 000	55 000	60 000	40 000	83 400	83 000	47 500	35 200	623 200	
Recettes budgétaires fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Financements de l'Etat fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres financements publics fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en comptes de tiers :	500	2 000	-	500	5 000	2 000	700	-	13 100	1 000	1 000	300	26 100	
TVA encaissée	500	2 000	-	500	500	2 000	700	-	-	1 000	1 000	300	8 500	
Opérations gérées en compte de tiers (encaissements de l'exercice) hors TVA	-	-	-	-	4 500	-	-	-	13 100	-	-	-	17 600	
Autres encaissements sur comptes de tiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
A. TOTAL	677 295	19 000	35 000	605 500	40 000	97 000	836 700	40 000	96 500	597 283	85 060	35 500	3 164 838	
DECAISSEMENTS														
Dépenses liées à des recettes globalisées	280 000	280 000	254 000	244 000	195 000	190 000	179 000	119 000	325 000	480 000	438 900	407 376	3 392 276	
Personnel	80 000	80 000	89 000	89 000	90 000	80 000	69 000	69 000	170 000	140 000	108 000	82 169	1 146 169	
Fonctionnement	190 000	190 000	160 000	150 000	100 000	100 000	95 000	50 000	150 000	160 000	180 900	189 207	1 715 107	
Investissement	10 000	10 000	5 000	5 000	5 000	10 000	15 000	-	5 000	180 000	150 000	136 000	531 000	
Dépenses liées à des recettes fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en compte de tiers :	600	400	10 000	8 400	-	400	500	500	500	-	2 000	1 900	25 200	
TVA décaissée	600	400	2 000	-	-	400	500	500	500	-	2 000	1 900	8 800	
Opérations gérées en compte de tiers (décaissements de l'exercice) hors TVA	-	-	8 000	8 400	-	-	-	-	-	-	-	-	16 400	
Autres décaissements sur comptes de tiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B. TOTAL	280 600	280 400	264 000	252 400	195 000	190 400	179 500	119 500	325 500	480 000	440 900	409 276	3 417 476	
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	396 695	261 400	229 000	353 100	155 000	93 400	657 200	79 500	229 000	117 283	355 840	373 776	252 638	
SOLDE CUMULE (1) + (2)	3 636 192	3 374 792	3 145 792	3 498 892	3 343 892	3 250 492	3 907 692	3 828 192	3 599 192	3 716 475	3 360 635	2 986 859		



Variation de trésorerie
correspondant à celle du tableau
d'équilibre financier (I) ou (II)

COFI 2022	COFI 2017 Revu suite à actualisation liste recettes fléchées	COFI 2018 Revu suite à actualisation liste recettes fléchées	COFI 2019	COFI 2020	COFI 2021	COFI 2022
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	-	-	-	-	-	-
Recettes fléchées (b)	27 480	71 560	57 680	15 000	5 000	47 200
Financements de l'État fléchés	27 480	24 560	42 680	-	-	15 200
Autres financements publics fléchés	-	47 000	15 000	15 000	5 000	32 000
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	-
Dépenses sur recettes fléchées (c)	46 504	34 614	66 051	52 995	12 240	32 000
Personnel	15 000	1 271	42 769	9 067	-	-
AE=CP	15 000	1 271	42 769	9 067	-	-
Fonctionnement et intervention	-	-	-	-	-	-
AE	5 758	13 006	17 340	24 200	-	-
CP	5 758	12 931	17 340	15 368	-	-
Investissement	-	-	-	-	-	-
AE	25 746	22 778	3 576	40 800	16 630	32 000
CP	25 746	20 412	5 942	28 560	12 240	32 000
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	19 024	36 946	8 371	37 995	7 240	15 200

COFI 2023	COFI 2020	COFI 2021	COFI 2022	BI 2023	BR1 2023	COFI 2023
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	-	-	-	-	-	-
Recettes fléchées (b)	15 000	5 000	47 200	20 000	20 000	40 484
Financements de l'État fléchés	-	-	15 200	0	0	20 484
Autres financements publics fléchés	15 000	5 000	32 000	20 000	20 000	20 000
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	-
Dépenses sur recettes fléchées (c)	52 995	12 240	32 000	20 000	20 000	20 000
Personnel	9 067	-	-	-	-	-
AE=CP	9 067	-	-	-	-	-
Fonctionnement et intervention	-	-	-	-	-	-
AE	24 200	-	-	-	-	-
CP	15 368	-	-	-	-	-
Investissement	-	-	-	-	-	-
AE	40 800	16 630	32 000	20 000	20 000	20 000
CP	28 560	12 240	32 000	20 000	20 000	20 000
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	-37 995	-7 240	15 200	0	0	20 484

BI 2024	COFI 2020	COFI 2021	COFI 2022	BI 2023	BR1 2023	BI 2024
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	-	-	-	-	-	-
Recettes fléchées (b)	15 000	5 000	47 200	20 000	20 000	-
Financements de l'État fléchés	-	-	15 200	0	0	0
Autres financements publics fléchés	15 000	5 000	32 000	20 000	20 000	0
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	-
Dépenses sur recettes fléchées (c)	52 995	12 240	32 000	20 000	20 000	-
Personnel	9 067	-	-	-	-	-
AE=CP	9 067	-	-	-	-	-
Fonctionnement et intervention	-	-	-	-	-	-
AE	24 200	-	-	-	-	-
CP	15 368	-	-	-	-	-
Investissement	-	-	-	-	-	-
AE	40 800	16 630	32 000	20 000	20 000	-
CP	28 560	12 240	32 000	20 000	20 000	-
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	37 995	7 240	15 200	-	0	0

BR1 2024	COFI 2020	COFI 2021	COFI 2022	COFI 2023	BI 2024	BR1 2024
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	-	-	-	-	-	-
Recettes fléchées (b)	15 000	5 000	47 200	40 484	0	0
Financements de l'État fléchés	-	-	15 200	20 484	-	-
Autres financements publics fléchés	15 000	5 000	32 000	20 000	-	-
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	-
Dépenses sur recettes fléchées (c)	52 995	12 240	32 000	20 000	-	-
Personnel	9 067	-	-	-	-	-
AE=CP	9 067	-	-	-	-	-
Fonctionnement et intervention	-	-	-	-	-	-
AE	24 200	-	-	-	-	-
CP	15 368	-	-	-	-	-
Investissement	-	-	-	-	-	-
AE	40 800	16 630	32 000	20 000	-	-
CP	28 560	12 240	32 000	20 000	-	-
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	37 995	7 240	15 200	20 484	0	0

BI 2025	COFI 2021	COFI 2022	COFI 2023	BI 2024	BR1 2024	BI 2025
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	-	-	-	-	-	-
Recettes fléchées (b)	5 000	47 200	40 484	0	0	26 100
Financements de l'État fléchés	-	15 200	20 484	-	-	-
Autres financements publics fléchés	5 000	32 000	20 000	-	-	12 800,00
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	13 300,00
Dépenses sur recettes fléchées (c)	12 240	32 000	20 000	-	-	25 200
Personnel	-	-	-	-	-	-
AE=CP	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement et intervention	-	-	-	-	-	-
AE	-	-	-	-	-	25 200,00
CP	-	-	-	-	-	25 200,00
Investissement	-	-	-	-	-	-
AE	16 630	32 000	20 000	-	-	-
CP	12 240	32 000	20 000	-	-	-
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	7 240	15 200	20 484	0	0	900

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en 2025	AE nouvelles ouvertes en 2025	Total des AE ouvertes pour 2025	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en 2025	CP nouveaux ouverts en 2025	Total des CP ouverts pour 2025	Restes à engager en fin d'année 2025 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année 2025 (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
Aménagement des espaces 2ème étage aile nord	120 000	20 000	-	20 000	80 000	100 000	20 000	-	20 000	80 000	100 000	20 000	-
Isolation aile nord	300 000	30 000	-	30 000	240 000	270 000	30 000	-	30 000	240 000	270 000	30 000	-
Remplacement luminaires	70 000	-	-	-	25 000	25 000	-	-	-	25 000	25 000	45 000	-
Aménagement des espaces extérieurs	20 000	20 000	-	20 000	-	20 000	20 000	-	20 000	-	20 000	-	-
0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total matériel informatique/pédagogique/audiovisuel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total logiciels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	510 000	70 000	-	70 000	345 000	415 000	70 000	-	70 000	345 000	415 000	95 000	-
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :													
Ss total personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ss total fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ss total investissement	510 000	70 000	-	70 000	345 000	415 000	70 000	-	70 000	345 000	415 000	95 000	-

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encasements au titre des années antérieures	Encasements pour 2025	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
Aménagement des espaces 2ème étage aile nord	120 000	120 000	-	-	-	-
Isolation aile nord	300 000	300 000	-	-	-	-
Remplacement luminaires	70 000	70 000	-	-	-	-
Aménagement des espaces extérieurs	20 000	20 000	-	-	-	-
0	-	-	-	-	-	-
0	-	-	-	-	-	-
0	-	-	-	-	-	-
0	-	-	-	-	-	-
0	-	-	-	-	-	-
0	-	-	-	-	-	-
0	-	-	-	-	-	-
0	-	-	-	-	-	-
0	-	-	-	-	-	-
0	-	-	-	-	-	-
0	-	-	-	-	-	-
0	-	-	-	-	-	-
0	-	-	-	-	-	-
Total	510 000	510 000	-	-	-	-

Tableau SIASUP de suivi des opérations immobilières

[illegible][illegible][illegible]

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Montant de l'opération envisagée	Montant notifié « N »	Montant notifié « N »	Reste à notifier
		(18)	(19a)	(19b)	(19c)
Aménagement des espaces ZIème étage allée nord	Financement de l'Etat				0
	Financements de la région				0
	Autres subventions				0
	Autres recettes				0
	Autofinancement par l'établissement	1 20 000			0
	Total Opération 1	1 20 000		0	0
Séparation allée nord	Financement de l'Etat				0
	Financements de la région				0
	Autres subventions				0
	Autres recettes				0
	Autofinancement par l'établissement	300 000			0
	Total Opération 2	300 000		0	0
Remplacement luminaires	Financement de l'Etat				0
	Financements de la région				0
	Autres subventions				0
	Autres recettes				0
	Autofinancement par l'établissement	70 000			0
	Total Opération 3	70 000		0	0
Aménagement des espaces extérieurs	Financement de l'Etat	0			0
	Financements de la région				0
	Autres subventions				0
	Autres recettes				0
	Autofinancement par l'établissement	20 000			0
	Total Opération 4	20 000		0	0
0	Financement de l'Etat				0
	Financements de la région	0			0
	Autres subventions				0
	Autres recettes				0
	Autofinancement par l'établissement	0			0
	Total Opération 5	0		0	0
0	Financement de l'Etat				0
	Financements de la région				0
	Autres subventions				0
	Autres recettes				0
	Autofinancement par l'établissement	0			0
	Total Opération 6	0		0	0
0	Financement de l'Etat				0
	Financements de la région				0
	Autres subventions				0
	Autres recettes				0
	Autofinancement par l'établissement	0			0
	Total Opération 7	0		0	0
0	Financement de l'Etat				0
	Financements de la région				0
	Autres subventions				0
	Autres recettes				0
	Autofinancement par l'établissement	0			0
	Total Opération 8	0		0	0
0	Financement de l'Etat				0
	Financements de la région				0
	Autres subventions				0
	Autres recettes				0
	Autofinancement par l'établissement	0			0
	Total Opération 9	0		0	0

[illegible][illegible]

C - Poids des opérations sur la trésorerie de l'établissement

	Années antérieures à N		Année N	Année N+1	Année N+2	Années > N+2	Total (auto-financement par l'établissement)
Opération 1	-	-	100 000,00	20 000,00	-	-	120 000,00
Opération 2	-	-	270 000,00	30 000,00	-	-	300 000,00
Opération 3	-	-	25 000,00	25 000,00	-	-	70 000,00
Opération 4	-	-	20 000,00	-	-	-	20 000,00
Opération 5	-	-	-	-	-	-	-
Opération 6	-	-	-	-	-	-	-
Opération 7	-	-	-	-	-	-	-
Opération 8	-	-	-	-	-	-	-
Opération 9	-	-	-	-	-	-	-
Opération 10	-	-	-	-	-	-	-
Opération 11	-	-	-	-	-	-	-
Opération 12	-	-	-	-	-	-	-
Opération 13	-	-	-	-	-	-	-
Opération 14	-	-	-	-	-	-	-
Opération 15	-	-	-	-	-	-	-
Opération 16	-	-	-	-	-	-	-
Opération 17	-	-	-	-	-	-	-
Opération 18	-	-	-	-	-	-	-
Opération 19	-	-	-	-	-	-	-
Opération 20	-	-	-	-	-	-	-
Opération 21	-	-	-	-	-	-	-
Opération 22	-	-	-	-	-	-	-
Opération 23	-	-	-	-	-	-	-
Opération 24	-	-	-	-	-	-	-
Opération 25	-	-	-	-	-	-	-
Total toutes opérations	-	-	415 000,00	75 000,00	20 000,00	-	510 000,00

Notice

- Seules les opérations immobilières ont vocation à être renseignées dans ce tableau. Il s'agit des opérations immobilières pluriannuelles, c'est-à-dire ayant une durée supérieure à 365 jours.
- Une opération immobilière doit être mentionnée dans le tableau dès lors que le conseil d'administration en a validé le principe.
- Colonne (1) "Coût total de l'opération" doit être du même montant que la colonne (18) "Montant de l'opération envisagé".
- Colonne "Restes à engager en fin d'année N" doit être égale à la somme des colonnes (12), (14) et (16).
- Les restes à payer sur AE consommées se distinguent de la somme des CP prévus pour les années N+1 et suivantes. En effet, la prévision pluriannuelle des CP tient compte à la fois des CP ayant déjà fait l'objet d'une consommation d'AE mais également des CP à venir pour lesquels les engagements fermes n'ont pas encore été pris par l'établissement.
- Colonne (18) "Montant de l'opération envisagé" correspond au plan de financement prévisionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertise lorsqu'il y en a un, ou aux éventuels ajustements du budget de l'opération.
- Les colonnes de couleur jaune correspondent à du suivi d'exécution de l'opération alors que les autres colonnes renvoient à de la prévision budgétaire.
- Colonnes (19a), (19b) et (19c) relatives aux notifications : il importe de rappeler qu'il s'agit d'inscrire les notifications de dotations de l'Etat ou les conventions de financement pour les collectivités. A titre d'illustration un CPER signé ne vaut pas notification de financement et n'a donc pas vocation à être inscrit.
Les montants à renseigner correspondent à la date de notification (et non à la date à laquelle les crédits seront versés). A titre d'exemple une notification faite en année N pour les crédits de N et N+1 devra faire apparaître le cumul de l'ensemble des crédits mentionnés dans le document de notification.
- Les montants notifiés peuvent être distincts des encaissements prévus. Ainsi un encaissement peut être prévu sur une année même si aucune notification n'a été reçue, notamment si le dossier d'expertise prévoyait l'existence de la recette extérieure.
- Colonne (19b) "Montant notifié en N" doit être actualisé à chaque mise à jour du tableau (B) ou (Bt).
- Colonne (22) "Restes à encaisser" doit être égale à la somme des colonnes (23), (24) et (25).

[illegible]

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision
		(18)
Aménagement des espaces	Financement de l'Etat**	-
2ème étage aile nord	Autres financements publics**	-
	Autres financements***	120 000
Aménagement des espaces 2ème étage aile nord		120 000
Isolation aile nord	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	-
	Autres financements***	300 000
Isolation aile nord		300 000
Remplacement luminaires	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	-
	Autres financements***	70 000
Remplacement luminaires		70 000
Aménagement des espaces extérieurs	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	-
	Autres financements***	20 000
Aménagement des espaces extérieurs		20 000
0	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	-
	Autres financements***	-
	0	-
0	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	-
	Autres financements***	-
	0	-
0	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	-
	Autres financements***	-
	0	-
0	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	-
	Autres financements***	-
	0	-
0	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	-
	Autres financements***	-
	0	-
0	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	-
	Autres financements***	-
	0	-
0	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	-
	Autres financements***	-
	0	-
Total matériel informatique/pédagogique/audiovisuel		-
0	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	-
	Autres financements***	-
Total logiciels		-
0	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	-
	Autres financements***	-
	0	-
0	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	-
	Autres financements***	-
	0	-
0	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	-
	Autres financements***	-
	0	-
Sr total financement de l'Etat		-
Sr total autres financements publics		-
Sr total autres financements		510 000
TOTAL		510 000

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

C - Exécution d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

[illegible]

D - Exécution des recettes

Opération	Nature	Prévision	Exécution au		Prévisions 2024 et exercices suivants
			Encaslements des années antérieures à 2023	Encaslement réalisé en 2023	
		(11)	(12)	(13)	(14) = (11) - (12) - (13)
Aménagement des espaces extérieurs	Financement de l'Etat*	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-
	Autres financements***	120 000	-	-	-
Aménagement des espaces 2ème étage air nord		120 000			
Isolation aile nord	Financement de l'Etat*	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-
	Autres financements***	200 000	-	-	-
Total		300 000			
Remplacement luminaires	Financement de l'Etat*	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-
	Autres financements***	70 000	-	-	-
Remplacement luminaires		70 000			
Aménagement des espaces extérieurs	Financement de l'Etat*	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-
	Autres financements***	20 000	-	-	-
Aménagement des espaces extérieurs		20 000			
0	Financement de l'Etat*	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-
Total		0			
0	Financement de l'Etat*	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-
Total		0			
0	Financement de l'Etat*	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-
Total		0			
0	Financement de l'Etat*	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-
Total		0			
0	Financement de l'Etat*	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-
Total		0			
0	Financement de l'Etat*	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-
Total		0			
0	Financement de l'Etat*	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-
Total		0			
Total matériel informatique/pedagogie/audiovisuel					
0	Financement de l'Etat*	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-
Total logiciels					
0	Financement de l'Etat*	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-
Total		0			
0	Financement de l'Etat*	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-
Total		0			
0	Financement de l'Etat*	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-
Total		0			
Ss total financement de l'Etat					
Ss total autres financements publics					
Ss total autres financements					
TOTAL		510 000			

** Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés
*** Ressources propres et autres recettes fléchées
**** Ressources propres et autres recettes fléchées

		COFI 2023	BI 2024	BR1 2024	BI 2025
Niveaux initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	421 249	126 233	126 233	96 271
	2 Niveau initial du fonds de roulement	3 070 992	3 007 368	3 007 368	3 116 189
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-21 912	-25 209	-25 209	-123 309
	4 Niveau initial de la trésorerie	3 092 904	3 032 577	3 032 577	3 239 498
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	16 731	0	0	0
	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	3 076 173	3 032 577	3 032 577	3 239 498
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	2 732 190	2 888 102	2 888 102	3 578 611
	6 Résultat patrimonial	128 903	0	-84 597	-92 538
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	478 917	404 268	274 403	271 462
	8 Variation du fonds de roulement	-63 624	-145 732	108 821	-253 538
	9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	-	-	-	-
	10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS - 7 635	-	-	-
	Variation des stocks	+ / - - 7 635	-	-	-
	Charges sur créances irrécouvrables	-	-	-	-
	Produits divers de gestion courante	+	-	-	-
	11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS 59 060	-	- 94 100	-
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - -	-	- 94 100	-
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - 64 060	-	-	-
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - -	-	-	-
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - -5 000	-	-	-
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-115 049	-320 972	202 921	-253 538
	12.a Recettes budgétaires	2 912 158	2 887 017	3 120 985	3 138 738
	12.b Crédits de paiement ouverts	3 027 207	3 207 989	2 918 064	3 392 276
	13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	54 722	4 000	4 000	900
	14 Variation de la trésorerie = 12 - 13	-60 327	-316 972	206 921	-252 638
	14.a dont variation de la trésorerie fléchée	20 484	0	0	900
	14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	-80 811	-316 972	206 921	-252 638
Niveaux finaux	15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	-3 297	- 4 000	- 98 100	- 900
	16 Variation des restes à payer	-295 016	-64 800	-29 962	186 335
	17 Niveau final de restes à payer	126 233	61 433	96 271	282 606
	18 Niveau final du fonds de roulement	3 007 368	2 861 636	3 116 189	2 862 651
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-25 209	146 031	-123 309	-124 209
	20 Niveau final de la trésorerie	3 032 577	2 715 605	3 239 498	2 986 860
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	0	0	0	0
	20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	3 032 577	2 715 605	3 239 498	2 986 860

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale

Note explicative sur le DPGEC du BI 2025

Tableau 1 : suivi des emplois

Au global, la diminution du total d'emplois s'explique par une meilleure utilisation de la masse salariale sur budget de l'Etat (crédits de titre 2). La part des titulaires en baisse s'explique par le départ en retraite d'un personnel titulaire positionné sur un emploi gagé. Comme convenu lors du dialogue de gestion avec le ministère, une transformation devra s'opérer en basculant cet ETPT sur le budget de l'Etat.

De façon plus générale, nous rencontrons des difficultés de recrutement, notamment de titulaires, qui expliquent leur diminution en part relative au sein de nos effectifs fonctionnaires. L'établissement a ainsi plus recours à des agents contractuels (par ex. contrat de projet pour la mise en place de la formation longue « Gouvernance responsable des données »).

Tableau 2 : suivi des dépenses de personnel

Le tableau 2 combine les deux facteurs suivants :

- Suite au départ à la retraite de l'agent concerné, perte d'un emploi gagé sur le plafond ressources propres, basculé en non titulaire sur le plafond Etat (cf. éléments *supra*) ;
- Les facteurs d'évolution détaillés dans le tableau 3.

Tableau 3 : décomposition des facteurs d'évolution de la masse salariale

Voici les éléments explicatifs :

- Variation du nombre d'emplois

Cette variation s'explique par le remplacement des arrêts maladie ordinaire de longue durée sur plusieurs mois.

Un deuxième contrat doctoral sera financé à compter de janvier 2025 ce qui représente une augmentation de 34 959 € sur l'année 2025 en schéma d'emplois. Ce chiffre avait été indiqué par erreur dans la partie « impact en 2025 des mesures réalisées en 2024 » alors qu'il s'agit des mesures prévues pour 2025.

Par ailleurs, une diminution de 8 663 € pour les titulaires s'explique par le départ en retraite d'une fonctionnaire, emploi gagé. La prévision pour le BI 2025 pour les emplois gagés est donc de 127 365 €.

Les 40 364 € (colonne J19) correspondant à la budgétisation du recrutement d'un ingénieur d'étude a été supprimé car ce recrutement sera effectué sur le budget Etat et non sur le budget ressources propres.

- Indemnitaire et heures complémentaires

L'augmentation des heures complémentaires s'explique par la progression de l'effectif de nos étudiants alors que le nombre d'enseignants-chercheurs est demeuré stable. Cette augmentation correspond également à une stratégie de développement de nos activités de et au développement de nos ressources propres.

- Mesures générales et hausse des dépenses CAS pension 2025 :

Nous avons valorisé l'augmentation de la valeur du point des dépenses CAS pension pour 2025 pour un montant de 1384 €.

- GVT 2025 :

L'anticipation du GVT à venir est difficile, nous avons conservé un ordre de grandeur prudentiel constaté par le passé. Ce GVT qui demeure assez bas au regard des autres établissements s'explique par la représentation des CDD pour environ 50% des effectifs.

Non RCE - Annexe 4

RNE et libellé de l'établissement : ENSSB

Esercice et phase de l'enquête : DPGCP 2025-Phase 1

Palifond d'emplois Etat notifié par la DGESIP et la DAF sur le titre 2 : 6

Palifond d'emplois Etat notifié par la DGESIP sur le titre 3 (le cas échéant) :

Emplois budgétaires présentés au CA :

(pour les établissements publics administratifs cotrimmés)

Document prévisionnel de gestion des emplois et crédits de personnel (DPGCP) des EPSCP et EPA non RCE - 2025

Tableau 1 : suivi des emplois

Cadre 1		Cadre 2		Cadre 3		cadre 4											
Exécution exercice n-1 (2024) (prévision d'exécution dans DPG 1, exécution finale dans DPG 2)		Prévision annuelle initiale exercice n (2025) (données à renseigner en phase 1 puis non modifiables, si prévision voir cadre 3)		Reprévision annuelle sur n (2025) (à renseigner, le cas échéant, en phase 2 et 3)		le cadre 4 doit être renseigné à chaque phase sur les 3 périodes (infra annuelles et annuelle) : - l'exécution in fine annuelle contractuelle et totale d'un exercice permet de valider la prévision et de renseigner le cadre 3 (reprévision)											
stock ETP au 31 décembre 2024 (a)	moyenne annuelle ETP T (b)	stock ETP au 31 décembre 2025	moyenne annuelle ETP T	stock ETP au 31 décembre 2025	moyenne annuelle ETP T	période janvier - avril exercice 2025 (prévision phase 1, exécution phase 2)			période janvier - septembre exercice 2025 (prévision en phases 1 et 2, exécution en phase 3)			période janvier - décembre exercice 2025 (prévision en phases 1, 2 et 3, exécution en phase 4)			écart stocks fin année 2025 fin année 2024 (n-m-4)	écart stocks fin année n fin année n-1 (n-m-4)	écart stocks fin année moyenne ETP T (n-m-4)
						Entrées (en ETP) (c)	Sorties (en ETP) Total (d)	ETPT fin (moyenne (e=n+c-d) mois)	Entrées (en ETP) (f)	Sorties (en ETP) Total (g)	ETPT fin (moyenne (h=g+f-g) sur 9 mois)	Entrées (en ETP) (i)	Sorties (en ETP) Total (j)	ETPT fin (moyenne (k=j+i-j) sur 12 mois)			
Emplois sous plafond Etat (A)	Tous les autres personnels (hors titulaires sur emplois gagés)	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00			0,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00			0,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00			0,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
		2,00	2,00	2,00	2,00			2,00			2,00			2,00	0,00	0,00	0,00
		2,00	2,00	2,00	2,00			2,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
		1,00	1,17	2,00	2,00			2,00	1,00	0,00	2,00	1,00	0,00	2,00	1,00	0,00	0,00
								0,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
								0,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
		2,80	2,83	2,00	2,00			2,80			2,80			2,80	0,00	-2,83	-2,83
Emplois "hors plafond" (B)		3,80	4,00	4,00	4,00				2,00	1,00	4,80	2,00	1,00	4,80	1,00	-2,00	-2,00
		5,80	6,00	6,00	6,00									6,80	1,00	-2,00	-2,00
															0,00	0,00	0,00
															0,00	0,00	0,00
															0,00	0,00	0,00
															0,00	0,00	0,00
															0,00	0,00	0,00
															0,00	0,00	0,00
															0,00	0,00	0,00
															0,00	0,00	0,00
Emplois "hors plafond" (B)		0,00													0,00	0,00	0,00
		0,00													0,00	0,00	0,00
		0,00													0,00	0,00	0,00
		13,40	12,46	10,40	10,40				1,00	0,00	14,40	1,00	0,00	14,40	1,00	-2,46	-2,46
		13,60	12,46	10,60	10,60				1,00	0,00	14,60	1,00	0,00	14,60	1,00	-2,46	-2,46
		13,60	12,46	10,60	10,60				9,60	0,00	14,60	9,60	0,00	14,60	9,60	1,00	-2,46
															0,00	0,00	0,00
															0,00	0,00	0,00
															0,00	0,00	0,00
															0,00	0,00	0,00
Total A+ B		19,40	18,46	16,60	16,60				11,60	0,00	21,40	11,60	0,00	21,40	2,00	-4,86	-4,86
Personnels en fonction dans l'établissement (non rémunérés par la (mises à disposition entantes)															0,00	0,00	0,00
Emplois rémunérés par l'Etat sur un autre programme															0,00	0,00	0,00
Emplois rémunérés par d'autres collectivités et organismes (Union européenne, collectivités locales, établissements publics...)															0,00	0,00	0,00

La moyenne prévisionnelle et d'exécution annuelle en ETP T des personnels sous plafond Etat ne doit pas excéder le plafond des emplois notifiés par l'Etat

Non RCE - Annexe 4

ENRSB

DPGECP 2025-Phase 1

Document prévisionnel de gestion des emplois et crédits de personnel (DPGECP) des EPSCP et EPA non RCE - 2025

Tableau 2 : suivi des dépenses de personnel

Masse salariale votée au budget initial

1 114 844 €

Masse salariale votée au dernier budget rectificatif

1 119 924 €

N° du dernier BR :

Exercice et phase de l'établissement		Exercice 2024		Représentation annuelle sur 2025		Prévision annuelle initiale exercice 2025		Exécution à la fin avril 2025		Exécution à la fin septembre 2025		Exécution à la fin décembre 2025		écart prévision initiale 2025- prévision 2024		écart prévision initiale 2025/exécution n 2024		écart prévision 2025/exécution n 2024	
		Budget initial	Dernière prévision d'exécution (phase 1 BI 2025)	Exécution définitive exercice 2025 (mai 2025)		Prévision initiale exercice 2025 (données du BI 2025, phase 1 non modifiées, S) (reprévision voir cadre 3)	Représentation annuelle sur 2025 (à renseigner le cas échéant en représentation en phases 2 et 3)	Exécution à la fin avril 2025 (à renseigner en phase 2)	Exécution à la fin septembre 2025 (à renseigner en phase 3)	Exécution à la fin décembre 2025 (à renseigner en phase 4)									
Emplois "hors plafond" Etat (A)	Tous les titulaires (dont titulaires sur emplois gagés)																		
	A - Enseignants-chercheurs titulaires	0	0	0		0		0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0
	Autres enseignants et assimilés	0	0	0				0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0
	A - Personnels d'encadrement (dont titulaires sur emplois gagés)	0	0	0		0		0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0
	B - Autres personnels BIATSS, bibliothèques et musées	0	0	0		0		0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0
Emplois sous plafond Etat (A)	C - BIATSS, bibliothèques et musées	133 786	127 365	0		127 365		0	0	0		0	0	0	0	127 365	0	0	0
	Sous total titulaires	133 786	127 365	0		127 365		0	0	0		0	0	0	0	127 365	0	0	0
	Autres enseignants et assimilés	34 327	69 286			69 286		0	0	0		0	0	0	0	69 286	0	0	0
	A - Personnels d'encadrement financés en partie sur SCSP	0	0	0		0		0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0
	B - Autres personnels BIATSS, bibliothèques et musées	0	0	0		0		0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0
Emplois "hors plafond" (B)	C - BIATSS, bibliothèques et musées	126 898	131 182	0		131 182		0	0	0		0	0	0	0	131 182	0	0	0
	Sous total non titulaires	161 225	200 468	0		200 468		0	0	0		0	0	0	0	200 468	0	0	0
	sous total (A)	295 011	327 833	0		327 833		0	0	0		0	0	0	0	327 833	0	0	0
Emplois "hors plafond" (B)	Autres enseignants et assimilés																		
	A - Personnels d'encadrement																		
	B - Autres personnels BIATSS, bibliothèques et musées																		
	C - BIATSS, bibliothèques et musées	361 883	369 247	0		369 247		0	0	0		0	0	0	0	369 247	0	0	0
	sous total non titulaires (B)	361 883	369 247	0		369 247		0	0	0		0	0	0	0	369 247	0	0	0
Sous-total A* B		656 894	697 080	0		697 080		0	0	0		0	0	0	0	697 080	0	0	0
Autres dépenses non ventilables par catégories d'emplois (C)		457 960	421 844											27 245	440 089				
Total A* B + C		1 114 844	1 118 924	0		1 146 169		0	0	0		0	0	27 245	1 146 169				

Les montants prévisionnels et d'exécution annuels ne doivent pas dépasser le montant de masses salariales voté au budget de rétablissement éventuellement modifié par budget rectificatif.

Non RCE - Annexe 4

RNE et libellé de l'établissement :	ENSSIB
Exercice et phase de l'enquête :	DPGECP 2025-Phase 1

Document prévisionnel de gestion des emplois et crédits de personnel (DPGECP) des EPSCP et EPA non RCE - 2025

Tableau 3 : Décomposition des facteurs d'évolution de la masse salariale (en flux)

à renseigner dans DPG n°1 (prévision initiale) et n°4 (exécution) et actualiser, le cas échéant dans DPG n°2 et n°3 (reprévision)

La prévision globale annuelle doit être la même que celle renseignée sur le tableau (ligne A+B+C : colonnes prévision ou reprévision annuelle, exécution annuelle)

Crédits de Masse salariale = Montant limitatif		Prévision d'exécution 2024 ou exécution 2024	Correction de l'exécution 2024 (événements exceptionnels non reconductibles)	Impact sur 2025 des mesures réalisées en 2024 (extensions en année pleine sur 2025)				Mesures prévues pour 2025							Total des flux sur 2025	Prévision 2025 : initiale (phase 1) : réprévision (phases 2 et 3) Exécution (phase 4)	Phase 1 : dernier budget voté en 2024 Phase 2,3,4 : dernier budget voté en 2025	Ecart budget 2025 et dernier budget voté
				Mesures catégorielles ou générales	Variation du nombre d'emplois (schéma d'emplois)	Evolution de la masse des emplois (dont répr. aménagements)	Mesures catégorielles ou générales	Cas pensions et autres cotisations	Variation du nombre d'emplois (schéma d'emplois)	Evolution de la masse des emplois (dont répr. aménagements)	GVF solde	Indemnitaire et heures complémentaires	Autres à détailler					
		I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV	XVI	
Rémunérations principales		656 894	0	0	0	0	0	0	26 296	0	6 784	4 270	0	37 350	694 244	848 382	-154 138	
Titulaires	Enseignants-chercheurs titulaires	0												0	0		0	
	Autres enseignants et assimilés	0												0	0		0	
	A - Personnels d'encadrement	0												0	0		0	
	B - Autres personnels BIATSS, bibliothèques et musées	0												0	0		0	
	C - BIATSS, bibliothèques et musées	133 786									2 242			-8 421	127 365	116 896	10 469	
Autres enseignants et assimilés		34 327							34 959					34 959	69 286	43 377	25 909	
Non titulaires	A - Personnels d'encadrement													0	0		0	
	B - Autres personnels BIATSS, bibliothèques et musées													0	0		0	
	C - BIATSS, bibliothèques et musées	488 781									4 542	4 270	0	8 812	497 593	688 109	-190 516	
	Rémunérations accessoires	291 253	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 038	-20 271	23 767	315 020	237 901	77 119	
Cours complémentaires et vacations d'enseignement		198 757										44 404		44 404	243 161	180 506	62 655	
Autres rémunérations accessoires		29 271											-20 271	-20 271	9 000	14 400	-5 400	
Primes et indemnités des enseignants chercheurs		41 950										-366		-366	41 584	42 995	-1 411	
Primes et indemnités des BIATSS et autres personnels		21 275												0	21 275	0	21 275	
Cotisations et contributions sociales		166 697	0	0	0	0	0	1 384	-22 849	0	0	0	0	-29 792	136 905	32 641	104 264	
Cas pensions + ATI		52 490						1 384	-22 849					-21 465	31 025	29 641	1 384	
Autres cotisations		114 207												-8 327	105 880	3 000	102 880	
Prestations sociales		0																
TOTAL		1 114 844	0	0	0	0	0	1 384	3 447	0	6 784	48 308	-20 271	31 325	1 146 169	1 118 924	27 245	

I : Laboration du budget est fondée sur une prévision d'exécution n-1, réajustée après reddition du compte financier
II : Jours de grèves et des indemnités exceptionnelles non reconductibles l'année suivante.
III et VI : Les mesures catégorielles s'appliquent à une catégorie de personnels
IV et VIII : le schéma d'emplois retrace l'impact des variations du nombre d'emplois pourvus : solde des flux d'entrées et de sorties, créations ou gels d'emplois. Les chiffres doivent être établis en cohérence avec les données d'emplois du tableau 1 du DPGECP
V et IX : L'évolution de la structure des emplois correspond aux transformations d'emplois (ex : reprimandages ou titularisation d'un agent contractuel dans le cadre du dispositif Sauvadet)
X : Le glissement technique (GVT) ne porte que sur les agents titulaires et présente le solde entre le GVT positif (impact des changements d'échelon et de grade des personnels présents dans l'établissement sur 2 exercices) et le GVT négatif (effet, généralement négatif, du remplacement d'un titulaire par un titulaire au sein d'un même corps rémunéré à un niveau inférieur).

